



ANNEXE
FORMULAIRE 1

(article 4)

DEMANDE D'AUTORISATION PRÉVUE À L'ARTICLE 21.04 DE LA LOI SUR LES BREVETS

1. Le soussigné dépose une demande d'autorisation aux termes de l'article 21.04 de la Loi.
2. Le produit pharmaceutique que le soussigné entend fabriquer et vendre aux fins d'exportation au titre de l'autorisation est :
 - a) si le produit est une drogue au sens de l'article 2 de la *Loi sur les aliments et drogues*, (nom du produit tel qu'il figure à l'annexe 1 de la Loi, ainsi que, s'il y a lieu, la forme posologique, la concentration et la voie d'administration du produit) ;
 - b) si le produit est un instrument médical, (nom du produit tel qu'il figure à l'annexe 1 de la Loi, y compris sa classe, et son identificateur au sens de l'article 1 du Règlement sur les instruments médicaux).
3. La quantité maximale du produit pharmaceutique que le soussigné entend fabriquer et vendre aux fins d'exportation au titre de l'autorisation est de .
4. En ce qui touche toute invention brevetée visée par la demande, le nom de chaque breveté et les nom et adresse postale de son représentant ou, si aucun représentant n'a été désigné, les nom et adresse postale de chaque breveté et le numéro d'enregistrement du ou des brevets au Bureau des brevets sont :

Nom du breveté	Nom et adresse du représentant du breveté ou adresse du breveté	Numéro d'enregistrement du brevet
(a)		
(b)		
(c)		
(d)		

5. Le nom du membre de l'OMC ou du pays qui a donné avis par écrit de son besoin du produit pharmaceutique nommé dans la demande soit au Conseil des ADPIC, dans le cas du membre, soit au gouvernement du Canada, dans le cas du pays, et vers lequel le produit sera exporté est .
6. Les nom, adresse postale et numéro de téléphone du représentant, de l'entité ou de toute autre personne visée à l'alinéa 21.04(2)(f) à qui le produit sera vendu sont :
7. Pour l'application du paragraphe 21.06(1) de la Loi, l'adresse du site Internet du soussigné est :
8. Les nom, adresse postale et numéro de téléphone du soussigné sont :

Fait à , le

Signature du demandeur

